

Que faire en cas de voisins bruyants?

Conseils pour une bonne coexistence

Cherchez d'abord la conversation avec le voisin

Si le devoir de considération mutuelle n'est pas respecté et que le bruit dépasse le seuil de tolérance, il est utile de chercher d'abord à discuter avec le voisin. Trouvez un moment favorable et expliquez calmement et objectivement ce qui vous tracasse. Dans certaines circonstances, des compromis sont utiles, comme jouer du piano le dimanche, mais pas avant 10 heures du matin.

Enregistrer les incidents spécifiques

Si une conversation ne porte pas ses fruits, il est préférable de consigner par écrit ce qui s'est passé exactement. Le propriétaire ne peut agir que s'il dispose de preuves aussi concrètes que possible du trouble.

Ils peuvent demander les mesures suivantes

Écrivez au propriétaire et demandez-lui franchement de veiller à ce que les nuisances des voisins en question cessent. Le propriétaire a le pouvoir d'admonester la personne qui cause le trouble.

